

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Routes : Le Département lance sa campagne de sensibilisation de lutte contre les déchets

Vannes, le 17 juin 2026

Le Département du Morbihan lance une campagne de sensibilisation de lutte contre les dépôts de déchets au bord des routes départementales, dont le volume ne cesse de progresser depuis plusieurs années. Cette initiative départementale s'inscrit dans une démarche de préservation du cadre de vie et de protection de l'environnement.

Un fléau aux conséquences multiples

Les déchets abandonnés sur les routes ne constituent pas seulement une atteinte au cadre de vie et aux milieux naturels ; ils exposent les agents d'exploitation à des risques réels (blessures corporelles, accidents de travail...) lors des opérations de ramassage.

Les déchets pèsent également sur les finances publiques, puisque la collectivité doit gérer des dépenses imprévues liées à leur enlèvement et à leur traitement. Par exemple, sur le Site d'Exploitation des Routes Départementales (SERD) de Vannes, 90m³ de déchets sont collectés chaque année.

Au total, les services du Département collectent près de 550m³ de déchets, soit environ 110 tonnes, chaque année. Parmi ces déchets, figurent notamment des pneumatiques, des bonbonnes de protoxyde d'azote, et divers emballages plastiques. Non triés, ces déchets constituent à la fois un danger pour l'environnement, un risque pour les agents amenés à les ramasser et plus largement pour les usagers de la route.

Par ailleurs, les déchets abandonnés sur les bas-côtés peuvent attirer des animaux sauvages qui entreraient en collision avec les véhicules en circulation. Enfin, il est à souligner les risques liés aux jets de mégots de cigarettes, ou tout autre produit inflammable qui risquerait de créer des départs de feu.

Face à cette réalité constatée sur le terrain, le Département a choisi d'agir en amont par un dispositif de sensibilisation.

Un ancrage territorial

La campagne de communication créée par les services du Département a volontairement un ancrage territorial rappelant la beauté des paysages morbihannais.

Elle a pour objectif de sensibiliser les automobilistes à ne pas jeter leurs déchets sur les routes et de les inciter à les trier chez eux. Cette volonté de valoriser le territoire tout en portant un message de sensibilisation a été menée en réflexion avec une dizaine d'agents du Département, issus de trois Sites d'Exploitations des Routes Départementales (SERD), répartis sur l'ensemble du territoire : Maun, la Gacilly et Caudan.

Les agents ont été pleinement associés à ce projet et ont participé à des ateliers de travail au cours desquels ils ont pu formuler des propositions d'actions de communication. Parmi elles, l'idée de créer un visuel apposé sur l'ensemble des véhicules d'exploitation a été retenue et constitue aujourd'hui l'élément central de la campagne.

Le slogan d'accroche « Le Morbihan est un spectacle, ne gâchez pas la vue » interpelle l'automobiliste et attire son attention sur une photo de la RD186 sur la presqu'île de Quiberon (côte sauvage).



Un déploiement prévu pour l'été 2026

Dans un premier temps, la campagne prendra la forme d'affichage sur les 80 fourgons de la Direction des Infrastructures et des Mobilités. Lors d'opérations ou de déplacements des agents d'intervention du Département, ces affiches seront visibles au quotidien sur l'ensemble du réseau départemental.

Ce format économique et efficace permettra de sensibiliser les usagers dès le début de la saison estivale, période de forte fréquentation des routes morbihannaises. Les plus fortes hausses de trafic sont observées sur le littoral sud en été. Dans le secteur de Vannes–Golfe du Morbihan, le trafic moyen journalier augmente de 64 %, passant de 11 119 à 18 282 véhicules par jour par rapport au reste de l'année.

La campagne sera ensuite relayée sur morbihan.fr et les réseaux sociaux du Département du Morbihan.

Des actions complémentaires, comme des campagnes de ramassage participatives, viendront enrichir le dispositif selon des modalités adaptées aux moyens et aux partenaires mobilisables.

Préserver un cadre de vie exceptionnel, l'enjeu du Département

Au-delà de la communication, cette démarche reflète une ambition plus large : celle d'un territoire qui assume pleinement son engagement pour un cadre de vie de qualité, au service de ses habitants comme de ses visiteurs.

Respecter le corridor de sécurité

Tout conducteur doit ralentir et s'écarter au maximum en changeant de voie quand il aperçoit un véhicule stationné sur le bord de la chaussée, qu'il s'agisse d'agents des routes en intervention, d'un dépanneur, ou d'un véhicule à l'arrêt.

Contact presse

Sarah LE BORGNE

sarah.leborgne@morbihan.fr

02 97 54 82 11 / 06 31 47 42 60